COMMUNE DE
Hoerdt

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 20 Octobre 2026

Date de la convocation : 14 septembre 2026 *transmise le :14 septembre 2026*

Membres élus : 27 *en fonction : 27* *présents : 20*

Sous la présidence de Monsieur Mathieu TAESCH, Maire

En présence de *MAECHLING Caroline, MISCHLER Guy, DEBRIE Béatrice, RIEDINGER Claude, GRATHWOHL Mélanie, BOPP Olivier, ENRICI Marie-Claire, BILGER Denis, MISCHLER Stéphane, KLEIN Alain, ECKERT Sylvia, MAGNUS Patrice, BISCHOFF Véronique, RIEDINGER Joanne, RIEGEL David, MARTZ Anne-Hélène, OFFERLE Cyrille, GRATHWOHL Nathalie, FUCHS Denis, GEISSLER François*

Excusé ayant donné procuration : *GRASSER Laëtitia à ECKERT Sylvia, RIEDINGER Marisa à BISCHOFF Véronique, DAUGER Thomas à MISCHLER Guy, Christophe KOEHL à RIEGEL David, Florence NOBLET à GEISSLER François, Hélène ARNDT à GRATHWOHL Nathalie*

Secrétaire de séance : *Patrice MAGNUS*

2026 084 Intégration de la parcelle cadastrée section 34 n° 374 dans le domaine public routier communal

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme (PLU) ;

Considérant l'avis de la commission urbanisme ;

Considérant qu'il est proposé d'examiner la possibilité d'intégrer la parcelle cadastrée section 34 n° 374 dans le domaine public routier communal, afin de permettre l'aménagement d'une voirie d'une largeur de 5 mètres, conformément aux dispositions du PLU ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- **Approuve** le principe de l'examen de l'intégration de la parcelle cadastrée section 34 n° 374 dans le domaine public routier communal, en vue de permettre l'aménagement d'une voirie d'une largeur de 5 mètres, conformément aux dispositions du PLU.
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer toutes pièces afférentes à la présente

Pour extrait conforme à Hoerdt, le 5.11.26
Publié le 5.11.26
Transmis à la Préfecture le 5.11.26
Certifié exécutoire

Le secrétaire de séance
Patrice Nagues

Le Maire
Mathieu TAESCH

MAIRIE DE HOERDT
67720